

COMMUNIQUE DE PRESSE

N°004/CdC-RN/2025

Alerte sur l'urgence d'une refonte du système énergétique national et de l'adoption d'une planification inclusive et intersectorielle. La panne électrique à l'aéroport de Ndjili, dans les autres aéroports et structures de santé du pays : Symptôme d'une faillite systémique et d'un manque criant de vision.

Le Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles, CdC/RN, une organisation de la société civile œuvrant pour le développement durable, la gouvernance, les droits économiques et sociaux et la protection de l'environnement pour un accès pour tous à l'énergie, exprime son indignation et sa profonde inquiétude suite à la panne électrique généralisée qui a une nouvelle fois paralysé la ville de Kinshasa, affectant gravement des infrastructures critiques telles que l'Aéroport International de Ndjili.

Cet incident, loin d'être un fait divers isolé, est la manifestation aiguë d'une crise énergétique chronique et systémique qui mine le développement de la République Démocratique du Congo et hypothèque l'avenir de sa population pour un événement prévisible et évitable. Cette panne crée des risques majeurs pour la sécurité aérienne, les biens et les personnes, n'est pas une fatalité. Elle est le résultat direct de l'absence persistante d'une planification énergétique robuste intersectorielle, inclusive et prospective. Alors que la RDC possède un potentiel hydroélectrique, solaire et éolien parmi les plus importants au monde, sa capitale et la majorité de son territoire restent plongés dans un noir paradoxal, synonyme de sous-développement et de déni de dignité.

Nous fustigeons le récent discours amateur du nouveau Directeur Général de la Société Nationale de l'Electricité, SNEL en sigle qui résume la solution d'électrification de l'aéroport de Ndjili à une dotation d'un nouveau transformateur électrique au lieu et place d'une autonomisation du système énergétique hybride de l'aéroport à travers un mix énergétique décentralisé (solaire et groupe électrogène).

Les diagnostics et les constats faits par CdC/RN traduisent que le pays a un système énergétique à bout de souffle notamment à travers :

- **L'Absence de Vision Intersectorielle** : les politiques sectorielles sont élaborées en solo sans une coordination effective avec d'autres secteurs vitaux tels que les transports (aériens, ferroviaires, urbains), la santé (hôpitaux), l'industrie, l'agriculture, l'éducation et le numérique. Par exemple la création des zones économiques spéciales sans impliquer les autres secteurs de vie notamment l'impact de ses ZES sur l'offre et la demande actuelle et future de l'énergie au niveau du pays. L'énergie doit être considérée comme une colonne vertébrale du développement qui ne doit plus être traitée comme un secteur isolé. Le fait de la considérer comme secteur isolé rend l'ensemble de l'économie nationale vulnérable.
- **L'exclusion des Parties Prenantes et la politisation de la notion de planification** : Les processus de planification se font sans la participation réelle et constructive des communautés locales, des experts indépendants, du secteur privé national et de la société civile. Cette approche technocratique et opaque génère des projets inadaptés aux réalités du terrain et privés de l'appropriation citoyenne nécessaire à leur succès.
- **Le Délabrement Avancé des Infrastructures** : le réseau de production, de transport et de distribution d'électricité est vétuste, non entretenu et incapable de répondre à une demande sans cesse croissante. L'absence d'investissements stratégiques dans la maintenance et la modernisation du système condamne le pays à une dépendance perpétuelle aux solutions d'urgence et coûteuses (groupes électrogènes).
- **L'Iniquité d'accès à l'énergie** : cette crise frappe indistinctement les ménages, les petites et moyennes entreprises et les services publics, creusant les inégalités et entravant toute velléité de création de richesse et d'emplois.

Les conséquences sont que le pays reste en situation de risque permanent dont :

- ❖ Risques sécuritaires : paralysie des aéroports, insécurité urbaine, disruption des services de secours et de réanimation dans les hôpitaux.
- ❖ Pertes économiques : arrêt des chaînes de production, dégradation des équipements, fuite des investisseurs et absence de transformation des ressources naturelles en produit fini au pays (minerais, forêt, cacao, ...).
- ❖ Crise sociale : aggravation de la pauvreté, détérioration des conditions de vie, accès limité à l'information et à l'éducation.
- ❖ Atteinte à l'image du pays : un pays qui ne peut alimenter en électricité sa propre capitale et son principal aéroport international perd inévitablement en crédibilité sur la scène régionale et internationale.

Face à cette situation intolérable, le CdC/RN exige des autorités nationales, en particulier du Gouvernement et du Ministère de l'Énergie et Hydraulique, la prise de mesures immédiates et courageuses :

- L'Organisation en Urgence d'États Généraux de l'Énergie : Instaurer un cadre de dialogue inclusif et intersectoriel pour élaborer une Stratégie Nationale de Sécurisation Énergétique avec un plan d'action clair, chiffré et assorti d'échéances précises.
- L'Adoption d'une Démarche de Planification Intersectorielle : Intégrer systématiquement les besoins énergétiques dans les plans de développement des secteurs des transports, de la santé, de l'industrie et des mines.
- La priorisation des investissements dans les infrastructures existantes : Allouer des fonds d'urgence pour la réhabilitation, la maintenance et la sécurisation du réseau national, en commençant par les infrastructures critiques.
- La Promotion de la Transparence et de la Redevabilité : rendre publics les contrats, les plans d'investissement et les rapports de performance du secteur de l'énergie. Mettre en place un mécanisme indépendant de suivi évaluation des projets énergétiques.
- L'Accélération de la Transition vers un Mix Énergétique Décentralisé et Durable : Soutenir, en plus des grands barrages, le développement des énergies renouvelables décentralisées (solaire, biomasse, micro hydroélectricité) pour une électrification rapide des zones rurales et périurbaines.

La RDC ne peut se permettre de continuer à gérer son avenir énergétique dans l'improvisation et l'exclusion. La panne de l'aéroport de Ndjili doit servir de sonnette d'alarme définitive et traduit ce que le peuple congolais vit au quotidien dans l'ensemble du pays. Il est temps de transformer la malédiction des délestages en une opportunité de construire, ensemble, un système énergétique résilient, fiable et au service du développement humain. Le CdC/RN reste vigilant et mobilisé pour que la lumière cesse d'être un luxe en RDC et redevienne un droit fondamental pour tous tel qu'exprimé en article 48 de la constitution.

Pour le CdC/RN,
Dieudonné Kasonia, Secrétaire Permanent

Téléphone : +243 813 014 336